

REPUBLIQUE FRANCAISE

Mairie de Castelnaud d'Arbieu
32500 Castelnaud d'Arbieu

Département du Gers

Compte Rendu Sommaire de la Réunion du Conseil Municipal 10 juillet 2020

L'an deux mil vingt, le 10 juillet à 21 heures 00, le Conseil Municipal de la Commune de Castelnaud d'Arbieu, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, à la Mairie

PRESENTS : CANTAN Elisabeth, CIAPA Emmanuel, COLAS Mathieu, LACAYO Christiane, LAGARDE Pascal, POLES Daniel, RANDIMBIVOLONA Odile, SOLANA Claude, TARBOURIECH Olivier.
ABSENTS EXCUSES : TASSART Jennifer (a donné procuration à O. TARBOURIECH), CALVI Cristelle
SECRETARE : Mathieu COLAS

- **Elections sénatoriales de septembre 2020: désignation des délégués**;
- Approbation du compte-rendu du 27 mai 2020 ;
- Approbation du Compte de Gestion 2019
- Vote du Compte Administratif 2019
- Affectation de résultats ;
- Vote du Budget Primitif 2020 ;
- Vote du taux des taxes directes locales 2020 ;
- Prime COVID
- Commissions communales
- Délégués aux Syndicats (SDEG, SIDEI, SERF)
- Délégations au Maire
- Commission des impôts directs : membres
- Questions diverses.

Elections sénatoriales de septembre 2020: désignation des délégués

Monsieur le Maire donne des explications sur cette élection. L'élection du sénateur aura lieu le dimanche 27 septembre 2020.

Le bureau électoral est formé :

Président : M TARBOURIECH

Secrétaire : P. LAGARDE

Assesseurs : Les 2 conseillers les plus âgés : O. BORDES & D. POLES

Les 2 conseillers les plus jeunes : E. CIAPA & M. COLAS

Election du délégué : candidat : Olivier TARBOURIECH

1^{er} tour : 10 votants, 0 blanc, 10 voix pour Olivier TARBOURIECH.

Olivier TARBOURIECH est élu délégué.

Election des 3 suppléants : candidats : O. BORDES, E. CIAPA, C. SOLANA

1^{er} tour : 10 votants, 0 blanc. : Odile BORDES : 10 voix, Claude SOLANA: 10 voix, Emmanuel CIAPA: 10 voix

O. BORDES, E. CIAPA, C. SOLANA sont désignés suppléants.

M le Maire souhaite ajouter 2 points à l'ordre du jour :

- *désignation des membres du CCAS*

- *Convention des Petits Princes*

Ajout accepté par le Conseil Municipal

Approbation compte-rendu 27 mai 2020

Vote : 10 voix Pour, 0 voix Contre et 0 Abstentions

BUDGET 2020 :

- Approbation du Compte de Gestion 2019

M le Maire présente le compte de gestion de Mme REY, Percepteur.

Vote : 10 voix Pour, 0 voix Contre et 0 Abstentions

Discussion sur le CA et le BP :

Présentation des comptes par M le Maire, explication de l'évolution des charges et des recettes.

- Vote du Compte administratif 2019

Monsieur le Maire présente le CA 2019.

Chiffres :

En fonctionnement : dépenses : 127926.76 €

recettes : 422638.16 €

En investissement : dépenses : 144552.43 €

recettes : 204242.89 €

M le Maire quitte la salle pour le vote

Vote : 9 voix Pour, 0 voix Contre et 0 Abstentions

M le Maire regagne la salle

- Affectation de résultats

M le Maire présente la délibération d'affectation des résultats :

Excédent de fonctionnement : 80486.05 € ; excédent reporté : 214225.35 € soit un excédent de fonctionnement cumulé de 294711.40 €.

Excédent d'investissement : 59690.46 €, déficit de restes à réaliser : 36000.00 € soit un excédent d'investissement de 23690.46 €.

Il est proposé :

Résultat d'exploitation : excédent : 294711.40 €

Affectation complémentaire en réserve au 1068 : 0.00 €

Résultat reporté en fonctionnement au 002 : 294.711.40 €

Résultat d'investissement reporté au 001 : 59690.46 €

Vote : 10 voix Pour, 0 voix Contre et 0 Abstentions

- Vote du Budget Primitif 2020 :

Monsieur le Maire présente le BP 2020.

Chiffres :

En fonctionnement : dépenses : 491027.40 €

recettes : 491027.40 €

En investissement : dépenses : 273397.46 €

recettes : 273397.46 €

Travaux prévus :

- Travaux d'aménagement du cimetière : végétalisation, reprise d'un mur.

- Réfection du pont d'Aurenque

- Investissement dans du mobilier communal : table et vaisselle pour salle polyvalente.

- Curage du lavoir

Vote : 10 voix Pour, 0 voix Contre et 0 Abstentions

- Vote des taxes locales 2019

Le conseil ne vote plus le taux de la taxe d'habitation.

Proposition de maintenir les taux équivalents aux années précédentes.

Taxe foncière bâtie : 30.97 %

Taxe foncière non bâtie : 73.49 %

Vote : 10 voix Pour, 0 voix Contre et 0 Abstentions

Prime COVID :

M le Maire présente le Décret n° 2020-570 du 14 mai 2020 relatif au versement d'une prime exceptionnelle à certains agents civils et militaires de la fonction publique de l'Etat et de la fonction publique territoriale soumis à des sujétions exceptionnelles pour assurer la continuité des services publics dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire déclaré pour faire face à l'épidémie de covid-19.

CONSIDERANT que des agents de la collectivité ont été soumis à des sujétions exceptionnelles pour assurer la continuité des services publics pour faire face à l'épidémie de covid-19 en ayant connu un surcroît de travail significatif,

il est proposé d'instaurer selon les modalités ci-après la prime exceptionnelle attribuables à certains agents de la fonction publique territoriale soumis à des sujétions exceptionnelles pour assurer la continuité des services publics ayant conduit à un surcroît significatif de travail, en présentiel ou en télétravail, pendant l'état d'urgence sanitaire dans les conditions suivantes:

Pour les services techniques : obligation du maintien du service en ce qui concerne notamment l'entretien et la surveillance de la station d'épuration, des voies et réseaux, des terrains et bâtiments communaux et du fait des contraintes supplémentaires engendrées notamment par les nécessités renforcées de nettoyage et de désinfection des locaux.

Cette prime sera exonérée d'impôt sur le revenu et de cotisations et contributions sociales et proportionnelle à la quotité d'emploi de chaque agent.

Cette prime est proposée pour l'agent Ludovic SARLABOU

Vote : 10 voix Pour, 0 voix Contre et 0 Abstentions

Commissions communales

Il est proposé de créer les commissions communales suivantes :

Voirie : Emmanuel CIAPA, Daniel POLES, Claude SOLANA

Bâtiments communaux : tout le conseil municipal

Assainissement, eaux pluviales : Cristelle CALVI, Pascal LAGARDE, Emmanuel CIAPA

Fleurissement : tout le conseil municipal

Informations communales : Christiane LACAYO, Elisabeth CANTAN, Jennifer TASSART

Affaires sociales : Elisabeth CANTAN, Odile BORDES, Claude SOLANA, Christiane LACAYO

Commission appel d'offres : il faut 3 titulaires et 3 suppléants :

Titulaires : Odile BORDES, Claude SOLANA, Mathieu COLAS

Suppléants : Pascal LAGARDE, Elisabeth CANTAN, Cristelle CALVI

Vote : 10 voix Pour, 0 voix Contre et 0 Abstentions pour les membres de la commission d'appel d'offres

Délégués aux Syndicats (SDEG, SIDEL, SERF)

Il est nécessaire de désigner des délégués aux différents syndicats intercommunaux :

Pour le Syndicat Départemental d'Energies du Gers :

2 Délégués titulaires: Claude SOLANA
Daniel POLES

Pour le SIDEL :

Délégué titulaire : Odile BORDES

Délégués suppléants : Elisabeth CANTAN

Pour le Syndicat d'Eau potable de la Région de Fleurance :

Délégué titulaire : Emmanuel CIAPA

Délégué Suppléant : Pascal LAGARDE

Vote : 10 voix Pour, 0 voix Contre et 0 Abstentions

Délégations au Maire

Monsieur le Maire expose au conseil municipal que l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités territoriales donne au conseil la possibilité de lui déléguer, pour la durée de son mandat, certaines des attributions de cette assemblée.

Considérant qu'il y a intérêt en vue de faciliter la bonne marche de l'administration, de donner à Monsieur le Maire les délégations prévues par l'article L2122-22 du CGCT.

- décider de la conclusion et de la révision du louage des choses pour une durée n'excédant pas douze ans.
- possibilité de réaliser et ordonner des dépenses de fonctionnement et d'investissement pour un montant inférieur à 5000 €, dans la limite des crédits prévus au budget.
- prononcer la délivrance et la reprise des concessions dans les cimetières
- d'intenter au nom de la Commune les actions en justice ou de défendre la Commune dans les actions intentées contre elle.

Vote : 10 voix Pour, 0 voix Contre et 0 Abstentions

Commission des impôts directs : membres

Monsieur le Maire présente la liste des membres telle qu'existante à ce jour. La Liste contient 6 titulaires et 6 suppléants. Il nous est demandé par l'administration de proposer des membres pour cette commission. Il faut établir pour le services des impôts, une liste avec le double de noms.

Vote : 10 voix Pour, 0 voix Contre et 0 Abstentions

La liste sera annexée à la délibération

CCAS : désignation des membres :

M le Maire informe le conseil de la nécessité, suite aux dernières élections, de désigner des membres au CCAS :

4 membres appartenant au Conseil et 3 membres extérieurs.

Les membres siégeant précédemment sont : Elisabeth CANTAN, Odile BORDES et Claude SOLANA pour le conseil ; Séverine BUSSI DA COSTA, Nicolas DAULT et David ROULAND pour les extérieurs.

Il est proposé de renouveler les mêmes personnes, et d'y ajouter Christiane LACAYO pour le conseil.

Vote : 10 voix Pour, 0 voix Contre et 0 Abstentions

Les petits Princes : convention 2020 :

M le Maire rappelle la délibération de 2018 concernant la participation des communes dont les enfants fréquentent le centre au centre de loisirs Les Petits Princes de Fleurance.
La Commune avait signé une convention en 2018, il est proposé de la renouveler.
La participation pour 2020 est identique à 2019, soit 2511.61 €

Vote : 10 voix Pour, 0 voix Contre et 0 Abstentions

Questions diverses :

- # Suite à l'orage du 25 juin 2020, accompagné de fortes précipitations, vent et grêle, d'importants dégâts ont eu lieu, particulièrement à Aurenque.
Nous avons donc demandé aux services de l'Etat de classer notre commune en catastrophe naturelle. Nous vous tiendrons informés sur la suite donnée à cette requête. Egalement, nous avons sollicité des aides pour le curage et la réfection des fossés.
- # Discussion sur l'éclairage du terrain de boules, afin de pouvoir le rendre accessible. En effet, des personnes de la commune souhaiteraient pouvoir l'utiliser lors des soirées d'été. Demande de devis est faite, avec une coupure obligatoire à minuit, afin de ne pas avoir de nuisances en pleine nuit.
- # Discussion sur un problème de chemin communal à Aurenque qui s'affaisse. Une prise de rendez-vous avec les riverains va être faite, pour trouver une solution.
- # Odile BORDES, suite à une réunion à Saint-Clar, présente un point sur l'arrivée de la fibre sur la commune. Elle est prévue fin 2021, à l'habitant.

Les sujets étant épuisés, la séance est levée à 23 h 25

Le Maire



Le Secrétaire

A handwritten signature in black ink, written over a faint circular stamp.